



# Astreintes fonction publique Départ-retour domicile

Par **Harrys2**, le **25/03/2011** à **11:14**

Bonjour

Je suis dans la fonction publique territoriale et réside à 69 km de mon lieu de travail. Je participe aux astreintes, mais jusqu'ici n'ai été rémunéré que pour l'astreinte à proprement dite et pas pour les trajets qui sont tout de même de 2 heures aller-retour et 138 km.

Pourtant sur ma feuille d'astreinte il y a 2 astérisques nommées

\* départ domicile

\*\* retour domicile

mais dans le libellé seulement figure le temps réel du travail

Comment faire ?

Merci

Cordialement

Serge